

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01249

Numéro SIREN : 830 376 646

Nom ou dénomination : A-JOUSSET

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/006378

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/006378**
n° de gestion : **2018B01249**
n° SIREN : **830 376 646 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 14/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A-JOUSSET - Société par actions simplifiée
2 rue Calypso Zac du Pole Nautique 66140 Canet-en-roussillon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



622773

Bilan Actif

CERTIFIÉ
CONFORME

Etat exprimé en euros

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	800	400	400	560
	Autres immobilisations corporelles	13 858	6 576	7 282	9 692
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	15		15	15
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		14 673	6 976	7 697	10 267
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	76 674		76 674	24 685
	Autres créances	81 559		81 559	12 566
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	26 123		26 123	32 825
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 000		1 000	
	TOTAL (III)	185 356		185 356	70 077
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		200 029	6 976	193 053	80 344

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	5 000	5 000
	RESERVES		
	Réserve légale	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	37 345	
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	32 317	37 845
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	75 163	42 845
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	6 162	1 419
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 537	22 307
	Dettes fiscales et sociales	15 131	2 269
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	16 061	11 503
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	117 891	37 498
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	193 053	80 344
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		32 317,40	37 845,28
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		117 891	37 498
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		France	Exportation	12 mois	19 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	266 155		266 155	240 594
	Montant net du chiffre d'affaires	266 155		266 155	240 594
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				2 263
	Autres produits			1	149
	Total des produits d'exploitation (1)			266 156	243 006
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			53 221	42 431
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes			173 762	149 659
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 934	715
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel			282	5 270
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			3 270	3 706
CHARGES D'EXPLOITATION	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			51	72
	Total des charges d'exploitation (2)			232 520	201 852
RESULTAT D'EXPLOITATION				33 636	41 153

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

RESULTAT D'EXPLOITATION		33 636	41 153
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		290
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			290
RESULTAT FINANCIER			(290)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		33 636	40 864
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	582	3 018
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	582	3 018
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(582)	(3 018)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		736	
TOTAL DES PRODUITS		266 156	243 006
TOTAL DES CHARGES		233 838	205 160
RESULTAT DE L'EXERCICE		32 317	37 845

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Etats financiers au 31/12/2019

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **193 053** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **266 156** euros et un total **charges** de **233 838** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **32 317** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2019
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels	800			800
Installations générales, agencements et divers	1 250			1 250
Matériel de transport	10 408			10 408
Autres immobilisations corporelles	1 500	700		2 200
Immobilisations financières	15			15
TOTAL GENERAL	13 973	700		14 673

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels	240	160		400
Installations générales, agencements et divers	375	250		625
Matériel de transport	2 341	2 290		4 631
Autres immobilisations corporelles	750	570		1 320
TOTAL GENERAL	3 706	3 270		6 976

Détermination du Résultat Fiscal

Etat exprimé en euros

31/12/2019

REINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice	32 317	
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		
	Provisions non déductibles		
	Impôts et taxes non déductibles	736	
	Réintégrations diverses	582	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	TOTAL I	33 636	
DEDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		28 730
	Divers à déduire		
	TOTAL II		28 730
RESULTAT	Déficit de l'exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs reportables		
TOTAUX		33 636	28 730
RESULTAT FISCAL	BENEFICE (Col 1) PERTE (Col 2)	4 905	

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	5 548		5 548
Autres créances			
TOTAL	5 548		5 548

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 000	5 412	49 588	916,18
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	360	11 503	(11 143)	-96,87
TOTAL	55 360	16 915	38 445	227,27

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	1 000		1 000
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	1 000		1 000

Date	Time	Location	Weather	Remarks
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000
1950	10:00	1000	1000	1000

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

--

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL -

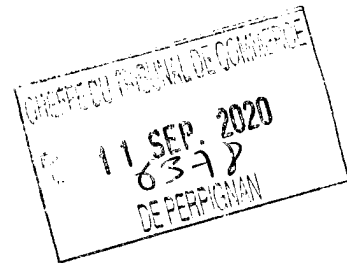
SAS A-JOUSSET
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 Rue Calypso ZAC du Pole Nautique
66140 CANET EN ROUSSILLON
830 376 646 RCS PERPIGNAN

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 21/08/2020**

L'an deux mille vingt
Le 21 Aout,
A 14 heures,

Monsieur Adrien JOUSSET,
demeurant 4 Rue G. Duhamel 66750 Saint Cyprien ,

Associé unique de la société SAS A-JOUSSET,



I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Adrien JOUSSET, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rémunération du Président,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 32 317,40 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	32 317,40 euros
Réserve légale	0 euros
Le solde au compte autre réserve	32 317,40 euros
S'élevant ainsi à 69 662,68 €	

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président.

Il n'y a pas eu de convention intervenue entre le président et la société sur l'exercice clos au 31/12/2019.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique fixe sa rémunération en qualité de Président à une somme mensuelle moyenne brute de 0 euros, et ce sur 12 mois, à compter du 01/01/2020.

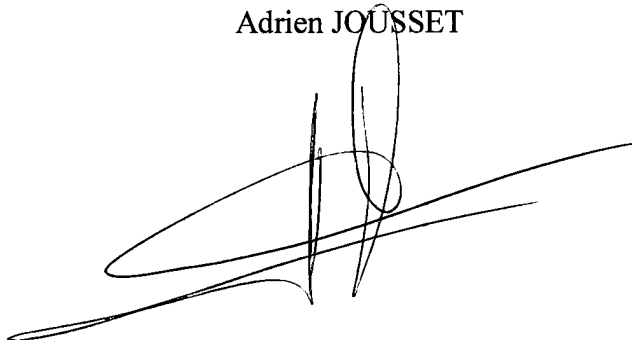
Il pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Certifié Conforme
Adrien JOUSSET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a vertical line and a circular flourish, all connected by a horizontal stroke.

SAS A-JOUSSET
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 Rue Calypso ZAC du Pole Nautique
66140 CANET EN ROUSSILLON
830 376 646 RCS PERPIGNAN

DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 21/08/2020

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 32 317.40 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	32 317.40 euros
Réserve légale	0 euros
Le solde au compte autre réserve	32 317.40 euros
S'élevant ainsi à 69 662.68 €	

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

